



Adressage des rues

Comme nous vous l'avions indiqué dans les précédents numéros du bulletin communal, la deuxième phase d'adressage des rues a été lancée.

Il ne s'agit pas d'attribuer nécessairement des numéros ou de créer de nouvelles appellations pour tous les hameaux existants, mais tout simplement de remplacer les panneaux des lieux-dits qui sont parfois d'une autre époque, dégradés ou inexistantes.

Il sera également changé quelques panneaux de signalisations routières qui parfois ne se voyaient plus ou étaient en très mauvais état.

Les hameaux de Béteille, Vergnenègre, Le Maisonial, Le Garric, Lafage, Cantournet, Compostie, La Violette, Entourde et Vermejo verront ainsi de nouvelles signalétiques.

A noter également qu'un plan de notre commune a été réalisé bénévolement par Mr Patrick Blanc dont vous trouverez un exemplaire dans ce numéro que vous pourrez détacher et conserver. Ce plan sera affiché dans le bourg et au délaissé de la Croix d'Aubugues. La municipalité tient à remercier M. Blanc pour son dévouement et son implication dans la réalisation de cette carte.

Si toutefois nous avons oublié un hameau ou que quelque chose nous ait échappé, merci de le signaler à la Mairie.

En espérant que cet adressage corresponde à vos attentes et que cela amène un peu plus de clarté sur notre commune.

A qui s'adresser ?

Association communale de chasse :

M. Louis DESTAING 04.71.62.60.71

Club Couleurs d'automne :

M. Jean-Louis LAROUSSINIE 04.71.62.61.07

Association des parents d'élèves :

Mme Chantal ERNEST 04.71.47.07.33

Union sportive de la haute châtaigneraie :

Mme Geneviève NOLORGUES

04.71.62.63.93

Association des mangeurs de champignons :

M. Michel COMBES 04.71.62.63.58

Association des anciens combattants de PRUNET :

M. Louis PUECH 04.71.62.60.10

Comité des fêtes :

M. Serge DONDRILLE 04.71.62.62.97

Art de vivre et yoga :

Mme Michèle LALAUURIE 04.71.62.60.69

Vie paroissiale :

Mme Michèle LALAUURIE 04.71.62.60.69

Les enfants du Trad (musiques traditionnelles) :

M. Jacques MIQUEL 06.76.01.44.03

et Pierre-Louis LAROUSSINIE

06.61.45.60.40

Nos bénévoles

Chacun d'entre nous a pu constater ces derniers temps que nous pouvions encore compter sur des personnes bénévoles qui ont l'amour de leur commune et qui donnent de leur temps et de leur argent pour ne pas laisser tomber dans l'oubli des symboles forts de l'identité de notre commune.

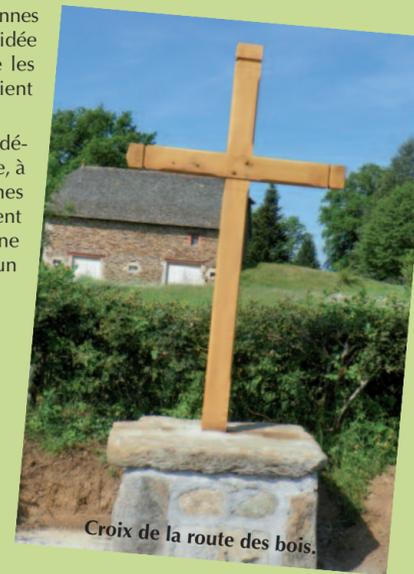
C'est avec grand plaisir que nous pouvons voir ça et là des personnes - dont nous ne citerons pas les noms mais qui se reconnaîtront - qui s'impliquent de leur propre volonté, pour la rénovation des portes de l'église, la réalisation d'une carte de la commune ou encore la réfection des croix...

En effet, certaines personnes de Prunet ont eu la bonne idée de s'associer pour refaire les croix qui, c'est vrai, étaient détériorées par le temps.

A tous ces bénévoles dévoués pour leur commune, à travers ces quelques lignes nous souhaitons vivement les remercier, et nous ne pouvons que leur dire un grand MERCI.



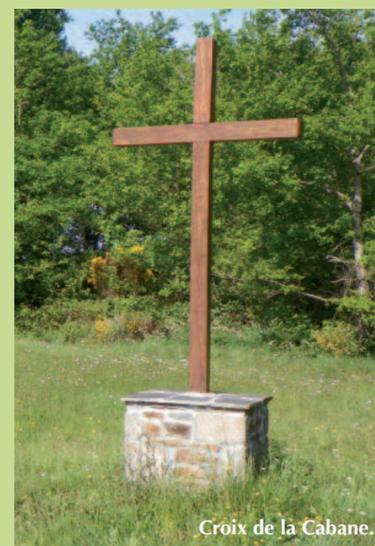
Croix de Rouanet.



Croix de la route des bois.



Croix d'Aubugues.



Croix de la Cabane.

Etat civil 2010

NAISSANCES

BRUEL Angèle	17/11/2010
CANTUEL Camille	10/06/2010
DAUDE Anna	16/05/2010
GAILHAC Lucie	19/04/2010
LIMOUSIN Loéva	06/04/2010
MAGNE Noa	07/12/2010
PLANTECOSTE Alban	21/07/2010

MARIAGES

GARCIN Olivier et ROGLIN Sylvie	31/07/2010
------------------------------------	------------

DECES

BRUEL René	15/09/2010
MAS Antoinette	10/01/2010

Programme des manifestations

- **Fête des écoles :**
le dimanche 19 juin 2011
- **Kermesse :**
le dimanche 3 juillet 2011
- **Fête d'été :**
le samedi 06 août et le dimanche 07 août 2011
- **Fête des champignons :**
le samedi 24 et le dimanche 25 septembre 2011

Commémoration du 8 mai



Le dimanche 8 mai 2011, lors de la traditionnelle commémoration de l'armistice, une nouvelle plaque en mémoire du cessez le feu du 19 mars 1962 a été inaugurée.

Cette plaque a été dévoilée par des petits enfants des anciens combattants en présence du conseiller général, du maire et de nombreux élus.

Cette cérémonie, à l'initiative de l'association des anciens combattants et du conseil municipal, a été l'occasion de rendre hommage à tous ceux qui ont souffert ou laissé leur vie durant la guerre d'Algérie.

Le Mot du Maire



Nous sommes arrivés à mi-mandat et j'en profite pour remercier mes adjoints, le Conseil Municipal et tout le personnel pour le travail que nous avons accompli jusque là.

Pour parler finances :

- Le budget 2011 est le troisième que nous avons élaboré.

- L'augmentation importante de la population amène des recettes fiscales nouvelles qui compensent le gel des dotations de l'Etat.

Ainsi nous avons pu construire notre budget sans augmentation des taux des impôts locaux communaux pour la 3ème année consécutive.

Nos projets commencent à se concrétiser et dans la perspective de la mise aux normes d'accessibilité des bâtiments publics et de la nécessité d'agrandir l'école nous avons lancé une étude pour déplacer la mairie dans l'ancien bâtiment de la poste qui serait rénové.

Concernant l'assainissement collectif, nous avons mandaté un bureau d'études pour élaborer un diagnostic de fonctionnement de nos stations d'épuration et de la lagune de La Croix d'Aubugues ce qui nous permettra de planifier dans le temps les travaux nécessaires à leur bon fonctionnement.

Par ailleurs, la gestion de l'eau est pour nous un enjeu prioritaire. En effet nous devons offrir à nos administrés un service de qualité pour un coût optimal mais également nous devons préserver et prévoir la ressource.

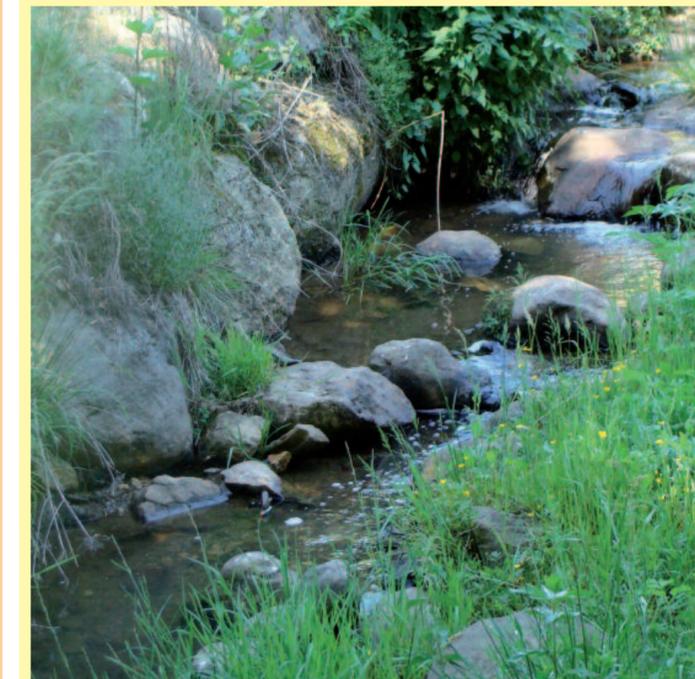
Dès lors comment jongler avec ces différents paramètres ? Quels types d'actions à mettre en place ?

Pour répondre partiellement à ces questions, nous vous proposons dans ce bulletin un dossier sur l'eau.

Pour conclure je voudrais remercier tous les bénévoles qui, à travers leurs associations, animent la vie de la commune ou qui apportent leurs concours pour réaliser des travaux ponctuels.

Michel MERAL

Spécial Eau



La gestion de l'eau pour les collectivités locales est un enjeu prioritaire.

En effet, elles doivent non seulement offrir à leurs administrés un service de qualité pour un coût optionnel mais également veiller à préserver la ressource.

Dès lors, comment jongler avec ces différents paramètres ? Et pour quel projet ?

Pour répondre partiellement à ces questions, nous vous proposons dans ce bulletin un dossier sur l'eau.

Budget 2011

Voir page 3

Infos pratiques : La mairie est ouverte lundi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et le mardi de 14 h à 17 h - Tél. 04 71 62 60 56

Internet : www.communedeprunet15.fr

Dossier : eau

Eau et arsenic

Certaines communes de la Haute Châtaigneraie ont des teneurs en arsenic dans l'eau distribuée supérieures à la norme de 10µg/l (microgramme par litre).

Afin d'abaisser cette teneur, les collectivités ont mis en place des travaux d'urgence qui ont consisté à déconnecter provisoirement ou définitivement les drains les plus contaminés et également à réaliser des interconnexions entre les différents réseaux afin de diluer la concentration en arsenic des ressources.

Ces dispositions ont permis d'arriver à des concentrations en arsenic inférieures à 13 µg/l dans les réseaux d'eau potable, dérogation temporaire à la norme nationale de 10µg/l.

Après des recherches par forage de nouvelles ressources, recherches peu fructueuses, il est nécessaire de traiter l'eau pour garantir une conformité permanente vis-à-vis de ce paramètre.

Grâce aux travaux d'interconnexions et à une station de traitement placée au niveau du réservoir des Trois Arbres, les communes de Prunet, Lacapelle del Fraisse, Lafeuillade-en-Vézère et Ladinhac seront en mesure d'assurer en permanence une alimentation en eau potable en qualité et en quantité satisfaisante lors des périodes normales.

L'apport d'eau risque d'être insuffisant lors des périodes de pointe de consommation aussi une interconnexion est prévue avec la CABA pour compléter la distribution sur Prunet.

Ces travaux d'un montant estimatif de 900 000 € pourront bénéficier de subventions à hauteur de 70% environ et seront pris en charge par la Communauté de Communes du Pays de Montsalvy.

Le prix de l'eau

Votre facture d'eau comprend :

		Exemple
• 1 abonnement compteur	65,00 €	La consommation moyenne d'un ménage est de 120 m ³ d'eau.
• Pour un second compteur	40,00 €	Sa facture sera de :
• Pour un troisième	0,00 €	Abonnement 65,00 €
• La consommation		Consommation 120 X 0,95 € 114,00 €
• De 0 à 150 m ³	0,95 € le m ³	Redevance pollution 120 X 0,204 24,48 €
• Au-delà de 150 m ³	0,75 € le m ³	Total 203,48 €
• La redevance pollution Adour Garonne (voir article)	0,204 €/m ³	
• Pour les personnes raccordées au réseau d'assainissement collectif		Si ce ménage est raccordé à l'assainissement collectif, les frais à rajouter sont de :
• De 0 à 150 m ³	0,85 € le m ³	Assainissement 120 X 0,85 € 102,00 €
• Au-delà de 150 m ³	0,75 € le m ³	Redevance collecte 120 X 0,157 18,84 €
• La redevance collecte Adour Garonne	0,157 €/m ³	Total 120,84 €

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION EN EAU

Volume d'eau facturé (en m³) :

Nous avons produit en 2010 51 233 m³ d'eau pour 40 022 m³ facturés soit un rendement du réseau de 78 %.

2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
36 779	37 487	37836	35128	34908	40532	40 022

L'écart entre production et facturation provient de produits non facturés (bâtiments publics : mairie, école, salle polyvalente...), des travaux de vidange des réservoirs et de fuites éventuelles.

Nous devons nous efforcer d'améliorer le rendement du réseau. Aussi nous envisageons d'acquérir des outils de téléalarme et télémesure qui permettent de sécuriser et d'automatiser les réservoirs ce qui améliorera la réactivité du service rendu aux usagers tout en réduisant les coûts de fonctionnement et d'exploitation.

Un français consomme en moyenne 150 litres d'eau par jour tout usage confondu.

1 % est utilisé par la boisson. La consommation purement ménagère hors arrosage est de l'ordre de 50 m³ par personne.

60 % des français estiment que les ressources en eau se sont dégradées depuis 10 ans. 79 % pensent que cela va entraîner une augmentation du prix de l'eau.

Les procédés du traitement de l'eau

La désinfection consiste à éliminer les germes pathogènes qui peuvent être présents dans l'eau brute.

Nous désinfectons par le chlore.

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

Bactériologie : au cours de l'année, l'eau distribuée dans notre réseau présente globalement une qualité bactériologique satisfaisante.

Nitrates : eau conforme

Dureté : eau très peu calcaire. Peut favoriser la corrosion du plomb par exemple.

Pesticides : pas de pesticides.

Chlore résiduel : absence ou excès de chlore résiduel.

Arsenic : limite de qualité 10 µg par litre. Moyenne de 12,2 µg/l, léger dépassement – voir article – limite tolérée par M. le Préfet dans l'attente de la réalisation des travaux à 13 µg/l



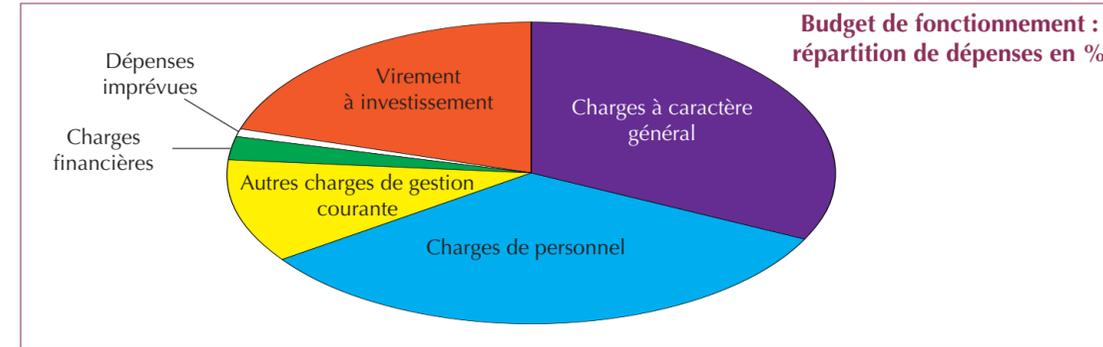
Vie de la commune

Budget 2011 : section fonctionnement

Le budget de fonctionnement 2011 se compose comme suit :

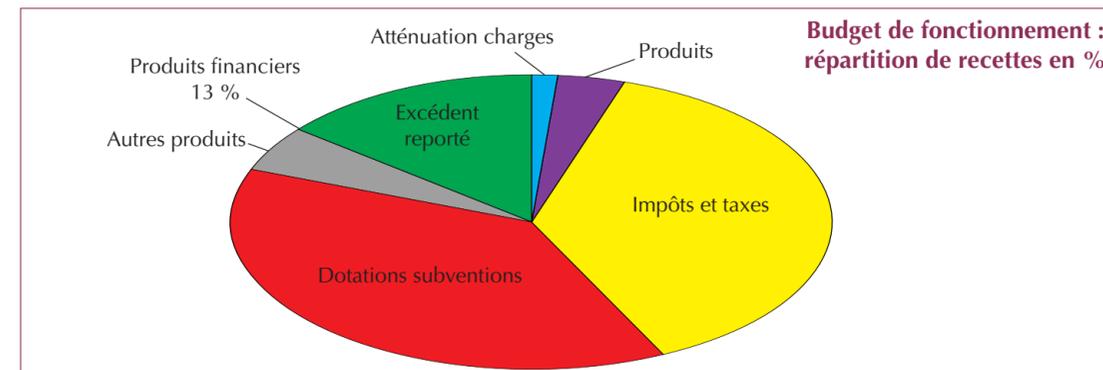
1 - Les dépenses en euros

- Charges à caractère général qui comprennent les dépenses d'énergie, de fournitures, de carburant, d'assurances, le financement des travaux hors investissement 154 033,29
- Charges de personnel qui comprennent les salaires, les charges et cotisations diverses 156 100,00
- Autres charges de gestion courante qui comprennent les subventions aux associations, le remboursement du contingent d'aide sociale, les indemnités des élus 53 502,00
- Charges financières qui correspondent principalement aux remboursements des intérêts d'emprunt 10 914,00
- Dépenses imprévues 5 000,00
- Virement à investissement 94 997,00



2 - Les recettes en euros

- Atténuation charges 6 600,00
- Produits qui comprennent les recettes de la cantine, garderie, redevances d'occupation du domaine public... 18 300,00
- Impôts et taxes qui comprennent les impôts locaux, la taxe sur pylone et la taxe additionnelle aux droits de mutation et la compensation communautaire 178 147,00
- Dotations & subventions qui comprennent la dotation globale de fonctionnement et les dotations versées par l'état 181 400,00
- Autres produits qui correspondent aux revenus des immeubles (loyers) 23 600,00
- Produits financiers 13,00
- Excédent de fonctionnement reporté 66 486,29



Vie de la commune

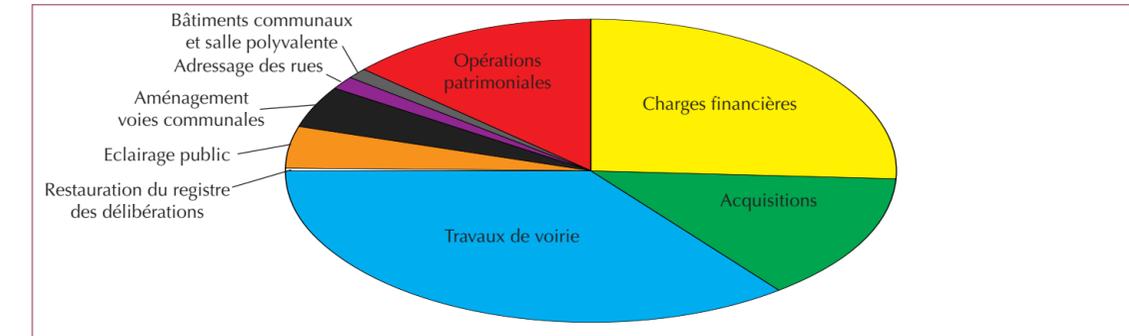
Budget 2011 : section investissement (prévisions)

Le budget d'investissement 2011 se compose comme suit :

1 - Les dépenses en euros

- Charges financières : dette + déficit reporté 73 080,88
- Acquisitions : achat véhicule + ordinateur + matériels divers 38 350,00
- Travaux de voirie 100 000,00
- Restauration du registre des délibérations 700,00
- Eclairage public 12 604,00
- Aménagement voies communales bourg + Pont du Garric 12 229,00
- Adressage des rues 4 000,00
- Bâtiments communaux et salle polyvalente 3 000,00
- Opérations patrimoniales 37 402,21

Total : 281 366,09



2 - Les recettes en euros

- Report 2010/2011 45 260,88
- Le FCTVA (Fonds de compensation de la TVA) 16 087,00
- Les subventions sur travaux de voiries achat de matériel et aménagement du cimetière 55 128,10
- Autofinancement 2011 94 997,00
- Les cautions 2 000,00
- Emprunts 43 000,00
- Participation commune 24 893,11

Total : 281 366,09

